

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/08/2026

Référence

2026_46

Objet de la
délibération

Délégués CLECT

Nombre de membres

Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	9	10

Date de la convocation

24/08/2026

Date d'affichage

24/08/2026

Vote

A l'unanimité

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2026 et le 31 août à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Julien COUSOT, Maire.

PRÉSENTS : COUSOT Julien, WERNER Michel, BINET Gaëlle, CHENU Nathalie, CHENU Jean-Yves, LANDEMAINE Marie, BRAUN Elisa, SUZANNE Vincent, SOUCHET David

ABSENT EXCUSES : REYNES Sabine

ABSENT NON EXCUSES :

POUVOIRS : CHENU Nathalie (Pouvoir de Mme REYNES)

A été nommé(e) secrétaire : Gaëlle BINET

2026_46 – DESIGNATION DES DELEGUES A LA CLECT

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu, en date du 27 juillet 2026, le procès-verbal d'installation du conseil municipal et de l'élection du Maire et de ses Adjoints ;

Considérant qu'il y a lieu, en conséquence, de désigner les délégués devant composer la commission communautaire « évaluation de transfert de charges » de la Communauté de Communes du Pays de Nérondes ;

Après avoir procédé au vote, DESIGNER les membres suivants qui siégeront à cette commission :

- COUSOT Julien
- BINET Gaëlle

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre, suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 02/09/2026

Le Maire



Le secrétaire,



Acte rendu exécutoire après dépôt en

PREFECTURE

Le :

Et

Publication ou notification du :